



Le Journal l'Alternative

Groupe politique de Pregny-Chambésy

L'Alternative, c'est quoi ?

L'Alternative de Pregny-Chambésy regroupe des habitantes et des habitants de la commune qui sont membres du parti Socialiste, sympathisants du parti «Les Verts», ainsi que des personnes qui n'ont pas d'affiliation politique. C'est un groupement ouvert qui permet au plus grand nombre de partager des préoccupations liées à la vie communale. Ce journal a pour vocation d'insérer des projets de l'Alternative et de leur déroulement.

Dans ce numéro :

Nouvelle salle communale : ne pas se tromper de cible .

Quelle politique de logement pour Chambésy ?

Abonnements TPG : une demi-mesure .

Pourquoi refuser une baisse d'impôt ?

**En cette fin d'année, l'Alternative s'invite
chez vous avec son journal
d'informations à la population .**

Pour fêter:

... la première parution de notre journal

... la journée des droits de l'Homme

... et vous présenter nos meilleurs voeux pour la nouvelle année !

**Venez partager, avec nous,
nos tartines et le verre de l'amitié!**

Quand ?

le lundi 10 décembre

Où ?

**8D, avenue de la Foretaille
(Famille Gardet)**

A quelle heure ?

Dès 18h00

Vos élus de l'Alternative

L'Alternative a obtenu 3 sièges lors des élections en juin 2011.

Ces sièges sont actuellement occupés par les personnes suivantes :

LAFARGUE

Catherine

- Aménagement et transports
- Culture
- Environnement et énergie
- Sports, loisirs et manifestations

BOLLE

Alain

- Ad hoc logement (Vice-Président),
- Finances
- Sécurité
- Social et parascolaire (Président),
- Travaux publics (Vice-Président)

GRANDJEAN

Dominique

- Ad hoc logement (Membre suppléant)
- Bâtiments
- Environnement et énergie
- Social et parascolaire
- Travaux publics

Le Journal

Rédacteurs :

S. Monney

A. Bolle

G. Gardet

Mise en page :

J. et C. Lafargue

Design :

N. Lafargue

Nouvelle salle communale... il faut se poser des questions ...

Un programme, dûment accepté, puis un **concours**, conduit et jugé dans les formes. Un projet a été choisi par un jury où siégeaient aussi nos représentants. Mais, son coût a pris l'ascenseur, dépassant les 15 millions. Des simplifications permettraient, d'abaisser ce coût. Notre commune a sans doute les moyens de s'offrir cet équipement, qu'il coûte quelques millions de plus ou de moins. Mais est-ce finalement le bon ? Avant qu'il soit trop tard, il y a peut-être lieu de se poser quelques questions :

- Le programme de départ était-il bien posé ? Le projet répond-il vraiment **aux besoins** de notre population ?
- Ses avantages par rapport à la situation actuelle, ou à une variante de **rénovation**, sont-ils décisifs pour justifier la dépense ?
- Ne faut-il pas revoir certaines **priorités** dans l'aménagement du centre de notre village ?
- Par exemple, l'aménagement d'un espace public **convivial** et de qualité, creuset de la vie quotidienne, n'est-il pas aussi important qu'une salle occupant beaucoup de place, mais rarement utilisée à plein ? L'un doit-il vraiment exclure l'autre ?
- Le besoin de nouvelles **salles de société** ne peut-il pas être satisfait d'une autre manière et à moindre coût ?
- La question du **parking** doit-elle être une aussi grande contrainte, occupant la plus grande place dans les discussions ?
- D'autres besoins n'ont-ils pas été négligés ?

Ces questions, l'Alternative aimerait qu'elles soient débattues devant **l'ensemble de la population**.

A noter :

- . 10 décembre : Tartines et verre de l'amitié.
- . 15 janvier 2013 : Conseil municipal avec questions du public.

Consultez notre site, <http://lalternative.sitew.ch>, pour connaître, entre autre, les dates de nos prochaines réunions.

Pétition TPG : le prix de la bonne conscience

L'Alternative a déposé devant le Conseil Municipal **une pétition** demandant le versement par la commune d'une contribution individuelle et annuelle de 100 francs en faveur des jeunes en formation (jusqu'à 24 ans) et des seniors en âge AVS à l'achat d'un abonnement annuel TPG.

Sans prendre la peine d'entendre devant la commission des transports ou de l'environnement une délégation des pétitionnaires, les autorités communales n'ont pas donné suite aux revendications des **172 habitants** qui ont signé notre pétition.

Tous les partis politiques ont eu à cœur, durant la dernière campagne pour les municipales, de mettre en avant leurs préoccupations en matière de protection de l'environnement et de développement durable; force est de constater que seule l'Alternative, avec le soutien de l'Entente Communale en cette occasion, tient ses engagements. La majorité radicale-libérale s'est donné bonne conscience en accordant royalement 50 francs à tout nouvel acquéreur d'un abonnement TPG, mais ceci seulement jusqu'à 20 révolus.

L'Alternative ne se contentera pas de cette demi-mesure et remettra l'ouvrage sur le métier afin  les nombreux pétitionnaires puissent être entendus, cette fois de façon satisfaisante !

Pourquoi refuser une baisse d'impôt ?

Comment gagner quelques voix de plus lors des prochaines élections ? Voilà ce que se sont dits quelques conseillers municipaux en proposant, lors de l'examen du budget 2013 par la commission des finances, **d'abaisser d'un point les centimes additionnels communaux**.

L'incidence de cette mesure aurait été un cadeau de 77.50 pour un revenu imposable de CHF 100'000 d'une famille de 2 adultes et 2 enfants ou un cadeau de CHF 150.00 pour un revenu de CHF 150'000. Cette mesure aurait entraîné une perte de recettes annuelle de 287'000 Fr.

Faut-il être fou pour refuser ce cadeau ? L'Alternative en a débattu et a décidé **d'assumer un tel refus**.  Mais il faut s'en expliquer. Voici nos raisons :

- bien que le budget soit équilibré et qu'il ménage des réserves, ce qui autoriserait une baisse d'impôts, l'avenir de l'économie genevoise et celui de la fiscalité, dans le contexte général, imposent une grande prudence ;
- une fois une baisse d'impôt appliquée, il est beaucoup plus difficile de revenir en arrière par une nouvelle hausse ;
- des besoins nouveaux doivent être satisfaits, à anticiper dans les budgets futurs ;
- par exemple, l'Alternative estime que **la sécurité générale** dans la commune serait beaucoup mieux assurée par l'engagement d'agents de police municipaux en partenariat avec les communes voisines que par la multiplication de caméras de surveillance.

Finalement, bien que la commission des finances ait accepté cette réduction, le Conseil municipal l'a refusée, suivant aussi l'avis du Conseil administratif. **La sagesse** l'a emporté, grâce à une intervention déterminée de notre groupe, à laquelle se sont ralliés les représentants de l'Entente communale, deux radicaux et 2 libéraux.

Quelle politique du logement pour Chambésy ?

On ne le sait pas assez : certaines catégories d'habitants ne trouvent pas à se loger sur notre commune. La tranche d'âge de 25 à 35 ans, celle des jeunes en cours d'intégration dans la vie professionnelle et familiale est notoirement sous-représentée, obligée de se loger ailleurs. Les couples ou personnes seules devenus âgés, habitant des villas et désirant un logement mieux adapté à leur besoin, n'ont pas d'alternative pour rester dans la commune, alors que de jeunes familles pourraient reprendre leur maison.

Depuis près de 20 ans, aucun nouveau logement n'a été réalisé par la commune, pour répondre notamment à ces besoins. Pourtant trois opérations de logement, toutes sur des terrains appartenant à la commune, sont projetées : Foretaille (terrain Gygax), Pregny (mairie), Valérie (passerelle). Le problème est que ces projets n'avancent pas assez vite. Il aura fallu 4 ans pour qu'un projet sur la parcelle Gygax soit soumis au Conseil municipal, dont la première pierre n'est pas encore posée. L'autorisation préalable sur le terrain de Valérie, délivrée en un temps record par le département, n'est pas concrétisée. En janvier 2012, l'Alternative a soumis une proposition de résolution demandant que les projets soient accélérés dans le cadre d'une stratégie cohérente. La majorité l'a balayée au motif que la commune n'a pas la capacité de mener plusieurs projets de front.

L'Alternative estime effectivement que la mairie ne dispose pas des disponibilités ni des ressources nécessaires pour gérer les immeubles actuels ni pour faire progresser les projets avec la dynamique nécessaire. En 2009, suite à une motion socialiste, le Conseil administratif avait mandaté une fiduciaire pour examiner les avantages et les inconvénients de la création d'une fondation communale pour le logement, à l'instar de celles existant déjà dans 21 communes genevoises. Au vu du bilan très positif d'une telle organisation, un consensus semblait se dégager au sein du Conseil municipal. Le projet a finalement été refusé, après un débat axé presque exclusivement sur la question de l'attribution des logements.

L'Alternative se promet de relancer cette idée, en s'appuyant sur les arguments retenus par la fiduciaire :

Économie et gestion transparente par rapport aux comptes communaux, séparation claire des responsabilités, la commune déterminant la politique générale et la fondation la mettant en œuvre, surveillance du Conseil municipal maintenue à travers la constitution du conseil de fondation, professionnalisation accrue et rythme plus soutenu de décision, capacité de la fondation de lever les fonds nécessaires tout en assurant le rendement du capital investi par la commune.

Parallèlement, l'Alternative reviendra à la charge en appuyant le vote de crédits nécessaires et en demandant que tout soit mis en œuvre pour que le logement devienne une **priorité communale**.